

CORROSION SOUS CONTRAINTE

WEBINAIRE ANCCLI – 10 NOVEMBRE 2022

PERSPECTIVES – A COURT TERME

Contrôles prévus d'ici fin 2022

- ❑ A ce stade, les réacteurs de BLA1, PEN2, GOL1 sont encore concernés par des contrôles par examen non destructifs d'ici la fin de l'année 2022. Le redémarrage de ces réacteurs est donc conditionné aux résultats de ces contrôles.
- ❑ Il est possible pour l'exploitant de demander la remise en service de réacteurs pour lesquels les contrôles auraient mis en évidence des défauts imputables à de la CSC. Cette possibilité est alors instruite par l'ASN dans les conditions prévues par l'article 13 de l'arrêté du 10 novembre 1999.

Chantiers de réparation en cours

- ❑ L'objectif de l'exploitant est que tous les réacteurs ayant fait l'objet de déposes de leurs tuyauteries en raison de la CSC aient fait l'objet de réparations d'ici le courant de l'hiver.
- ❑ L'ASN instruit les dossiers d'intervention relatifs à ces chantiers, et vérifie leurs conditions de réalisation au travers des contrôles de terrain ciblés. Elle a considéré comme acceptable, à court terme, que les réparations se fassent dans des conditions similaires aux conditions de fabrication initiales (sans changement de design des tuyauteries par exemple), mais les conditions de réparation doivent être maîtrisées pour éviter des écarts préjudiciables à l'intégrité des tuyauteries, dans un contexte où les chantiers s'opèrent dans un délai contraint.

PERSPECTIVES – A MOYEN ET LONG TERME

Stratégie de contrôle pour les années 2023 et suivantes

- ❑ EDF doit soumettre à l'ASN en novembre 2022 sa stratégie de contrôle complète, pour ce qui concerne le suivi en service de l'ensemble des tuyauteries considérées comme sensibles des réacteurs du parc. Cette stratégie sera applicable à compter de janvier 2023.
- ❑ L'instruction de l'ASN visera à s'assurer que cette stratégie est compatible avec les enjeux de sûreté présentés par le phénomène de CSC et les connaissances disponibles à ce jour, notamment pour ce qui concerne la sensibilité des différentes tuyauteries concernées.

PERSPECTIVES – A MOYEN ET LONG TERME

Poursuite des travaux sur la compréhension et l'analyse du phénomène

- ❑ L'ASN, appuyée par l'expertise de l'IRSN, poursuit les échanges techniques avec l'exploitant au sujet de l'analyse des causes du phénomène de CSC. Les stratégies de contrôle de l'exploitant, ou de réparation, pourront être amenés à évoluer en fonction de la progression des connaissances.
- ❑ Ces travaux pourront également amener, le cas échéant, à prévoir des dispositions supplémentaires pour mieux limiter le risque de CSC sur le parc.

